

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1983)

Heft: 670

Artikel: Fonctionnaire au pilori : cinéma : la Suisse rate le train européen

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinéma: la Suisse rate le train européen

Le festival de Soleure consacré au cinéma suisse aura — c'est de rigueur depuis quelques années — suscité son lot de lamentations sur le manque de moyens financiers mis à disposition des cinéastes dans notre pays. Pour être attendues et, il faut bien le dire, justifiées, ces plaintes ont peu de chances de déboucher sur une amélioration du statut de la création cinématographique dans notre pays. C'est pourquoi il faut saluer une intervention qui tente d'aller plus loin que les regrets et surtout de déterminer clairement les responsabilités pour une partie du marasme actuel: J.-P. Brossard, ancien directeur du Festival de Locarno, actuellement délégué culturel de la Ville de La Chaux-de-Fonds, vient en effet, en une petite centaine de lignes parues dans «L'Impartial» du 28 janvier dernier, de poser des questions précises qui doivent recevoir des réponses précises, et vite.

Suivons J.-P. Brossard lorsqu'il met les point sur les «i»! Il y a actuellement, pour la production cinématographique suisse, une grande chance à saisir, celle d'une «stratégie européenne» de coproduction qui est en train de se développer, notamment entre la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique et l'Italie. Cette «stratégie» est intéressante à plus d'un titre: non seulement elle jette les bases d'une nouvelle politique de production, incluant les chaînes de télévision (orientation inévitable: bon gré mal gré la TV est devenue un des partenaires financiers majeurs de la plupart des cinéastes actuels), mais elle va jusqu'au soutien des films et de leur lancement dans les circuits commerciaux (aide éventuelle pour la diffusion d'œuvres plus «difficiles»).

Se lancer dans une telle entreprise, de dimension internationale, c'est être prêt à «renvoyer l'ascenseur», c'est-à-dire «grosso modo» à participer à des financements de films à l'étranger en échange de capitaux étrangers investis dans des films suis-

ses. A écouter J.-P. Brossard, la Suisse s'est révélée jusqu'ici incapable de prendre sa place dans ce concert européen: «Il y a pourtant des portes ouvertes en Italie, en Autriche; il faut négocier l'accord caduc avec l'Allemagne fédérale; par ailleurs, il n'existe rien avec la Belgique...» C'est grave pour toute l'industrie du cinéma¹, pas seulement pour les cinéastes.

Et J.-P. Brossard va plus loin. Il désigne le responsable de cette carence, le fonctionnaire chargé de ces questions au Département fédéral de l'intérieur, M. Alex Baenninger, chef de la section du Cinéma. J.-P. Brossard: «Alors qu'il faut se battre sur tous les fronts, celui de la coproduction cinématographique est lamentablement mis en veilleuse par absence de compétence et manque

d'esprit d'initiative. C'est une situation proprement intolérable, que les réalisateurs n'osent pas dénoncer de peur de voir leurs projets remis en question. Il y a pourtant là l'unique source possible de cofinancement d'une cinématographie modeste par son ampleur, mais très importante par l'intérêt qu'elle suscite de par le monde.»

Le pavé est lancé. Pourvu qu'il fasse des vagues!

¹ A Soleure, l'Association suisse des techniciens du film lançait un cri d'alarme: en 1982, les techniciens n'ont été occupés, en moyenne, que 130 jours et plus de la moitié d'entre eux n'ont pas touché d'indemnités de l'assurance-chômage. Même si les coproductions aboutissent généralement à la constitution d'équipes techniques internationales, l'apport en heures de travail, de telles entreprises ne saurait être négligé.

PIERRELATTE, WÜRENLINGEN, KAISERAUGST

Un stock d'illusions

Ayant accepté l'initiative cantonale pour un contrôle démocratique du nucléaire, le peuple vaudois va pouvoir s'exprimer prochainement sur un problème de stockage de combustible nucléaire. Officiellement, ce stockage est présenté comme une simple mesure de précaution en cas de crise. Mais il y a de l'uranium dans le gaz.

Le combustible en question se présente en effet sous forme... d'un gaz sous pression, de l'hexafluoride d'uranium, en abrégé UF₆. A l'heure actuelle, 183 tonnes de gaz appartenant à ENK (Energie Nucléaire Kaiseraugst SA) crouissent à Pierrelatte, en France, enfermé dans des bonbonnes adéquates. L'uranium de cet UF₆ est enrichi à 4-5%. C'est déjà ça! D'ailleurs, ces 183 tonnes de gaz ont coûté 400 millions de nos francs, ce qui n'est pas peu.

Au grand désespoir de l'ENK, mais heureusement pour nous tous, la centrale de Kaiseraugst a quel- que peine à sortir du sol et il semble de plus en plus

difficile de savoir si cet événement se produira; les augures les plus subtils s'y perdent, il faut le dire. Alors ces 400 millions qui roupillent à Pierrelatte, ça a un peu mauvaise façon du point de vue comptable.

Quelqu'un de chez ENK s'est alors souvenu qu'il existait en Suisse un règlement qui voulait que les fournisseurs de commodités jugées importantes fassent des réserves pour les cas de crise. Les pétroliers doivent tenir un stock minimum de pétrole, les charbonniers un stock minimum de charbon; il y a aussi des stocks de nourriture, en particulier de blé. Pour ceux qui sont astreints à cette obligation de stockage, il y a cependant un petit inconvénient: le stock, c'est une somme d'argent immobilisée qui ne rapporte rien. Pour rendre la pilule moins amère, on permet à ces braves gens d'emprunter des sommes équivalentes à la valeur du stock et ceci à un taux de faveur, car l'emprunt est garanti par la Confédération. Mais pour que cet emprunt puisse avoir lieu, il faut, et cela se comprend, que le stock se trouve sur territoire national.

ENK a donc eu l'idée de génie de rapatrier les 183 tonnes d'UF₆ en Suisse et de présenter ces bonbonnes de gaz comme une réserve pour cas de crise,